

Bibliothèque nationale de France



Ouvrage de l'architecte Dominique Perrault

Dessiné par Dominique Perrault

Imprimé en héliogravure. Format horizontal 26 x 36, 40 timbres à la feuille

Vente anticipée le 14 décembre 1996 à Paris

Vente générale le 16 décembre 1996

Depuis qu'il écrit pour transmettre les fruits de la pensée, l'homme a constitué des "librairies", des "bibliothèques". C'était la collection des livres commandés ou achetés par qui entendait les avoir sous la main pour les lire, les regarder, les prêter. Il en est à la fin du Moyen Âge de fameuses, celles des papes d'Avignon ou celle qu'établit Charles V au Louvre en 1368, celles des grands collectionneurs que sont les ducs de Berry ou de Bourgogne, et celle, à Blois, du duc d'Orléans.

Héritier des ducs d'Orléans, François I^{er} crée autre chose qu'une nouvelle bibliothèque du roi. A Fontainebleau, il organise en 1522, sous la direction de Guillaume Budé, une bibliothèque d'humaniste. En 1537, il impose ce que nous appellerons le dépôt légal. L'idée est lancée : tout ouvrage important publié dans le royaume doit figurer dans la bibliothèque royale. En 1544, le roi unit à Fontainebleau les bibliothèques de Blois et de Fontainebleau. Un catalogue est dressé. Les érudits sont accueillis dans cette bibliothèque qui n'est plus la collection personnelle du souverain, mais le bien des lettrés. En 1567, Catherine de Médicis cède aux instances des lecteurs : la Bibliothèque royale s'installe à Paris, en plein quartier universitaire, sur la Montagne Sainte-Geneviève. Celle qui est aujourd'hui la Bibliothèque nationale de France est née : une bibliothèque encyclopédique faite de collections regroupées et ouverte en un lieu accessible au public des chercheurs. Le propos est définitif. La suite sera affaire de bâtiments, d'équipements, de pratiques. Mais la Bibliothèque de la France demeurera ce qu'a voulu François I^{er}.

Aujourd'hui, une nouvelle fois dans sa longue histoire, elle passe à de nouvelles dimensions et à de nouvelles ambitions. Le grand bâtiment qui va accueillir sur la rive de la Seine la mémoire de l'imprimé et de l'audiovisuel est significatif de ce que doit être, dans son propos, ses structures et ses méthodes, une bibliothèque du millénaire qui vient. C'est en demeurant à l'écoute des besoins du monde qu'elle reste fidèle à sa tradition cinq fois séculaire.

Jean Favier
Membre de l'Institut,
Président de la Bibliothèque nationale de France

1997

Reproduction interdite

LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

*Bibliothèque nationale
de France*

131,40



Vente anticipée le 14 décembre 1996
à Paris

Vente générale dans tous les bureaux de poste
le 16 décembre 1996



LA POSTE 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Œuvre de l'architecte Dominique Perrault

Dessiné par Dominique Perrault

Imprimé en héliogravure

Format horizontal 26 x 36

40 timbres à la feuille

Bibliothèque nationale de France

Depuis qu'il écrit pour transmettre les fruits de la pensée, l'homme a constitué des "librairies", des "bibliothèques". C'était la collection des livres commandés ou achetés par qui entendait les avoir sous la main pour les lire, les regarder, les prêter. Il en est à la fin du Moyen Âge de fameuses, celles des papes d'Avignon ou celle qu'établit Charles V au Louvre en 1368, celles des grands collectionneurs que sont les ducs de Berry ou de Bourgogne, et celle, à Blois, du duc d'Orléans.

Héritier des ducs d'Orléans, François I^{er} crée autre chose qu'une nouvelle bibliothèque du roi. A Fontainebleau, il organise en 1522, sous la direction de Guillaume Budé, une bibliothèque d'humaniste. En 1537, il impose ce que nous appellerons le dépôt légal. L'idée est lancée: tout ouvrage important publié dans le royaume doit figurer dans la bibliothèque royale. En 1544, le roi unit à Fontainebleau les bibliothèques de Blois et de Fontainebleau. Un catalogue est dressé. Les érudits sont accueillis dans cette bibliothèque qui n'est plus la collection personnelle du souverain, mais le bien des lettrés. En 1567, Catherine de Médicis cède aux instances des lecteurs: la Bibliothèque royale s'installe à Paris, en plein quartier universitaire, sur la Montagne Sainte-Geneviève. Celle qui est aujourd'hui la Bibliothèque nationale de France est née: une bibliothèque encyclopédique faite de collections regroupées et ouverte en un lieu accessible au public des chercheurs. Le propos est définitif. La suite sera affaire de bâtiments, d'équipements, de pratiques. Mais la Bibliothèque de la France demeurera ce qu'a voulu François I^{er}.

Aujourd'hui, une nouvelle fois dans sa longue histoire, elle passe à de nouvelles dimensions et à de nouvelles ambitions. Le grand bâtiment qui va accueillir sur la rive de la Seine la mémoire de l'imprimé et de l'audiovisuel est significatif de ce que doit être, dans son propos, ses structures et ses méthodes, une bibliothèque du millénaire qui vient. C'est en demeurant à l'écoute des besoins du monde qu'elle reste fidèle à sa tradition cinq fois séculaire.

Jean Favier

Membre de l'Institut,

Président de la Bibliothèque nationale de France